

d'une part en dehors en rasant la saillie du trapèze, de l'autre en dedans en rasant le pisiforme et l'os crochu; puis abattez, par un trait de scie, tout le bord interne de la gouttière carpienne; vous pourrez alors facilement soulever le faisceau des tendons fléchisseurs, et observer les deux synoviales du poignet, les cloisons qu'elles forment par leur adossement en avant et en arrière, leurs replis, leurs connexions, et tous les détails qui se rattachent à leur étude. — Les mains de femme et d'enfant sont les plus avantageuses pour cette étude. Les mains calleuses, à muscles puissants, sont beaucoup moins favorables, les synoviales, par suite des frottements énergiques et répétés qu'elles ont eu à subir, n'offrant plus dans toute sa pureté le type primitif de conformation.

Historique des synoviales carpo-phalangiennes. — Jusqu'en 1837, ces synoviales ont été peu étudiées. Presque tous les auteurs s'accordaient pour admettre dans l'anneau carpien, autour des tendons fléchisseurs, une seule synoviale, entourant ceux-ci de ses plis et replis. A cette époque parurent les recherches de Leguey, exposés dans sa dissertation inaugurale (1); deux ans plus tard, celles de Malhieurat-Lagemard, publiées dans la *Gazette médicale* (2); puis, en 1850, celles de Gosselin, communiquées à l'Académie de médecine.

Le travail de Leguey est sans contredit le plus complet. A cet auteur appartient le mérite d'avoir, le premier, nettement signalé, démontré et décrit les deux synoviales du poignet. Le premier aussi, il a bien constaté le prolongement de la synoviale externe jusqu'à la phalange du pouce, et celui de la synoviale interne jusqu'à la phalange du petit doigt. Cet auteur a mentionné, en outre, la synoviale médiane antérieure.

Malhieurat-Lagemard affirme de nouveau l'existence d'une synoviale unique. C'est lui qui a, le premier, conseillé l'insufflation. Son mémoire d'ailleurs très court tend à nous ramener à l'erreur ancienne si bien réfutée par l'observateur précédent.

Gosselin a constaté l'existence des deux synoviales normales et des deux synoviales exceptionnelles.

3^e Synoviale de l'index, du médius et de l'annulaire.

Sur les doigts la disposition de la synoviale qui entoure les tendons fléchisseurs est des plus simples. Son feuillet viscéral s'identifie avec les deux tendons. Son feuillet pariétal revêt la gaine ostéo-fibreuse dans laquelle ils sont logés. Chacune des trois synoviales remonte un peu au-dessus de la tête des métacarpiens.

Le feuillet pariétal est uni au feuillet viscéral: 1^o par des replis longi-

(1) Leguey, *Rech. sur les synoviales des tendons fléchisseurs des doigts*, thèse, 1837.
(2) *Anat. descriptive des synoviales de la main* (*Gaz. méd.*, 1839, p. 276).

tudinaux, de très petites dimensions et de forme variée; 2^o par un repli semi-lunaire qui embrasse les deux tendons fléchisseurs au moment où ils entrent dans la gaine ostéo-fibreuse des doigts.

Les replis longitudinaux se divisent en inférieurs destinés au tendon perforant, et supérieurs destinés au tendon perforé. Très variables de nombre, de forme et de dimensions, ils peuvent être considérés comme autant de rudiments d'un mésentère dans lequel cheminent les vaisseaux et les nerfs destinés aux tendons. — Le repli semi-lunaire occupe le cul-de-sac supérieur des trois synoviales.

§ 3. — RÉGION ANTIBRACHIALE EXTERNE OU RADIALE.

Elle est composée de quatre muscles: le *long supinateur*, le *premier radial externe*, le *second radial externe* et le *court supinateur*.

I. — Muscle long supinateur.

Le long supinateur, situé à la partie externe du bras et de l'avant-bras, est un muscle long et aplati, plus volumineux à sa partie moyenne qu'à ses extrémités, charnu dans sa moitié supérieure, tendineux inférieurement (fig. 338).

Insertions. — Il s'attache, par son extrémité supérieure: 1^o au bord externe de l'humérus, sur une étendue de 4 centimètres, entre la gouttière de torsion de cet os et le premier radial externe; 2^o à la cloison intermusculaire externe. — Le faisceau charnu, qui le constitue à son point de départ, est d'abord très effilé; mais en descendant il s'élargit et s'aplatit de dedans en dehors, puis d'avant en arrière en arrivant sur l'avant-bras, atteint alors ses plus grandes dimensions, diminue ensuite de volume, et se termine autour d'un long tendon, qui s'insère au-dessus de l'apophyse styloïde du radius.

Rapports. — Par sa portion brachiale, le long supinateur est en rapport: en dedans, avec le brachial antérieur; en dehors, avec le triceps brachial, dont le sépare l'aponévrose intermusculaire externe. Plus bas il est recouvert par l'aponévrose brachiale, et recouvre le premier radial externe. — Sa portion antibrachiale répond: en dehors, à l'aponévrose de l'avant-bras; en dedans, au premier radial externe, au tendon du biceps, au court supinateur, au rond pronateur, au fléchisseur sublime, au long fléchisseur du pouce et au carré pronateur.

Action. — La plupart des auteurs ont considéré ce muscle comme un simple supinateur. Cependant Albinus avait déjà constaté qu'il est aussi fléchisseur de l'avant-bras. Les recherches de Duchenne (de Boulogne) ont démontré qu'il place et maintient la main dans une position intermédiaire à la pronation et à la supination.

II. — **Muscle premier radial externe.**

Le premier radial est situé à la partie externe du bras et de l'avant-bras, au-dessous du long supinateur. Il s'étend de l'extrémité inférieure de l'humérus au second métacarpien. Ce muscle, aussi long que le précédent, est aplati comme lui de dedans en dehors dans sa portion brachiale, d'avant en arrière dans sa portion antibrachiale, charnu supérieurement, tendineux dans ses deux tiers inférieurs.

Insertions. — Il s'attache en haut : 1° à la partie inférieure et rugueuse du bord externe de l'humérus, sur une étendue de 2 centimètres ; 2° à la partie correspondante de la cloison intermusculaire externe ; 3° et aussi par quelques fibres sur le tendon d'origine des muscles de la région postérieure de l'avant-bras. — Le faisceau charnu, né de ces divers points, se porte verticalement en bas en s'élargissant d'abord, et se termine autour d'un tendon aplati qu'il abandonne au-dessous du tiers supérieur de l'avant-bras. — Celui-ci descend sur la face externe du radius, se dévie plus bas pour s'appliquer à la face postérieure de l'os, passe alors sous les muscles long abducteur et court extenseur du pouce qu'il croise à angle aigu, s'engage avec le second radial dans une coulisse que lui présente le radius, puis s'insère à la partie postérieure de l'extrémité supérieure du second os du métacarpe.

Rapports. — Le premier radial externe est recouvert sur la plus grande partie de son étendue par le long supinateur ; plus bas, par l'aponévrose de l'avant-bras ; au-dessus du poignet, par les muscles long abducteur et court extenseur du pouce, et par le ligament annulaire postérieur du carpe qui convertit en canal la coulisse dans laquelle il est reçu ; au niveau de l'articulation radio-carpienne, par le tendon du grand extenseur du pouce qui le croise aussi très obliquement ; et sur le carpe, par l'aponévrose dorsale de la main et par la peau. — Il recouvre le second radial, la partie inférieure du radius, l'articulation radio-carpienne, puis le scaphoïde et le trapézoïde.

Action. — Ce muscle étend la main sur l'avant-bras, et lui imprime en même temps un léger mouvement d'abduction.

III. — **Muscle second radial externe.**

Le second radial, situé à la partie externe de l'avant-bras, au-dessous du premier radial, s'étend de la tubérosité externe de l'humérus au troisième métacarpien. Ce muscle, un peu moins long que le précédent, est aplati aussi et charnu dans son tiers supérieur, tendineux sur ses deux tiers inférieurs.

Insertions. — Il s'attache en haut : 1° à la tubérosité externe de l'hu-

mérus ou épicondyle ; 2° à une aponévrose qui occupe sa face profonde ; 3° à une cloison qui le sépare de l'extenseur commun des doigts. De ces différentes insertions part un faisceau charnu qui descend verticalement en augmentant, puis en diminuant de volume, et qui se termine vers la partie moyenne de l'avant-bras autour d'un tendon large et mince, caché dans son épaisseur. Ce tendon, devenu libre, contourne le radius, s'engage alors dans une gouttière qui lui est commune avec le premier radial, passe sur les os du carpe, puis s'insère en arrière de l'extrémité supérieure du troisième métacarpien à l'apophyse pyramidale qui la surmonte.

Rapports. — Le second radial externe est recouvert, supérieurement par le premier radial, plus bas par les muscles long abducteur et court extenseur, puis par le long extenseur du pouce, qui le croisent à angle aigu. — Il recouvre le court supinateur, le tendon du grand pronateur, la face externe, puis la face postérieure du radius, l'articulation radio-carpienne et les articulations des os du carpe.

A son passage dans la gouttière radiale, il est juxtaposé au premier radial. Au-devant de son attache au troisième métacarpien, on observe une petite bourse synoviale.

Action. — Ce muscle étend la main sur l'avant-bras. La plupart des auteurs admettent qu'en l'étendant il la porte aussi un peu dans l'abduction, en sorte que ses attributions ne différeraient pas de celles du premier radial externe. Selon Duchenne (de Boulogne), le second radial serait un extenseur direct, et le premier un extenseur oblique.

IV. — **Muscle court supinateur.**

Le court supinateur est situé sur la partie supérieure du radius autour duquel il s'enroule. Il offre la figure d'un cône creux, dont la base répond à l'articulation du coude, et dont le sommet dirigé en bas ne dépasse pas le tendon du rond pronateur.

Insertions. — Ce muscle s'attache supérieurement : 1° à l'épicondyle par un tendon vertical qui s'unit de la manière la plus intime au ligament latéral externe de l'articulation du coude ; 2° au ligament annulaire de l'articulation radio-cubitale ; 3° à la partie la plus élevée du bord externe du cubitus ; 4° à une dépression triangulaire située au-devant de ce bord immédiatement au-dessous de la petite cavité sigmoïde du cubitus ; 5° à la face profonde d'une aponévrose qui prolonge le tendon d'origine et recouvre une grande partie du muscle. — De toutes ces insertions partent les fibres charnues qui suivent des directions différentes ; les supérieures se dirigent presque horizontalement ; les autres se portent en bas, en avant et en dehors, en suivant une direction d'autant plus oblique qu'elles sont plus inférieures ; elles contournent le corps de l'os pour

aller s'insérer par de courtes fibres aponévrotiques à sa face postérieure, à sa face externe et à la portion oblique de son bord antérieur.

Rapports. — Le court supinateur est recouvert par les deux radiaux externes, l'extenseur commun des doigts, l'extenseur propre du petit doigt, le cubital postérieur et l'anconé. — Il recouvre : 1° l'articulation du coude ; 2° la partie supérieure du ligament interosseux ; 3° le tiers supérieur du radius. — Son bord antérieur est comme échancré au niveau du tendon du biceps.

Action. — Ce muscle fait tourner le radius de dedans en dehors et d'avant en arrière. Il préside à la supination dont il représente le principal agent, et ne possède aucune autre attribution.

En décrivant les mouvements de pronation et de supination, je me suis attaché à démontrer que dans ces mouvements le cubitus reste immobile ; que le radius seul se meut autour de cet os comme autour d'un axe. Telle est encore l'opinion la plus généralement adoptée. Cependant elle a été mise en doute autrefois par Winslow, et plus récemment par Duchenne (de Boulogne). De nouvelles études très précises m'ont démontré que l'opinion ancienne est la mieux fondée.

§ 4. — RÉGION ANTIBRACHIALE POSTÉRIEURE ET SUPERFICIELLE.

Elle est formée de quatre muscles : l'*extenseur commun des doigts*, l'*extenseur propre du petit doigt*, le *cubital postérieur* et l'*anconé*. Ces muscles ont pour commune origine un tendon qui s'attache à la tubérosité externe de l'humérus, et qui se partage en descendant en plusieurs lames ou cloisons s'unissant par leurs bords pour former des pyramides, de la cavité desquelles naissent les fibres charnues.

I. — Muscle extenseur commun des doigts.

Situé à la partie postérieure et superficielle de l'avant-bras, l'extenseur commun s'étend un peu obliquement de la tubérosité externe de l'humérus aux quatre derniers doigts. Ce muscle est plus volumineux et simple supérieurement, divisé en bas en quatre portions qui se terminent chacune par un tendon.

Insertions. — Il s'attache par son extrémité supérieure : 1° à l'épicondyle à l'aide d'un tendon qui lui est commun avec tous les autres muscles de la même région ; 2° à une aponévrose qui le sépare du second radial externe ; 3° à une cloison qui le sépare de l'extenseur propre du petit doigt et du cubital postérieur ; 4° à l'aponévrose du court supinateur ; 5° à l'aponévrose de l'avant-bras. Ces quatre plans fibreux circonscrivent une pyramide quadrangulaire.

De cette pyramide partent toutes les fibres charnues. Le faisceau qu'elles forment est d'abord peu considérable. Mais il augmente de volume en descendant, se rétrécit ensuite et se partage vers la partie moyenne de l'avant-bras en quatre portions, disposées sur un même plan transversal, deux moyennes plus grosses, destinées au médius et à l'annulaire, deux externes qui se rendent l'une à l'index, l'autre au petit doigt. En poursuivant leur trajet, ces quatre portions se terminent chacune autour d'un tendon arrondi. Les deux tendons moyens ne tardent pas à se placer en arrière des tendons de l'index et de l'auriculaire.

Ainsi disposés sur deux plans, les quatre tendons s'engagent sous le ligament annulaire dorsal du carpe, dans la coulisse la plus interne du radius, où ils sont entourés par une synoviale commune qui se prolonge au-dessus et au-dessous du ligament. Arrivés sur le carpe, ils s'écartent, descendent en divergeant sur le métacarpe, puis sur les articulations métacarpo-phalangiennes, et enfin sur les quatre derniers doigts. Sur chacun de ces trois points, les tendons de l'extenseur présentent une disposition qui mérite d'être mentionnée.

Sur le métacarpe, les tendons moyens répondent aux métacarpiens correspondants et les deux autres aux second et quatrième espaces interosseux qu'ils croisent à angle aigu. Les quatre tendons s'unissent par des expansions transverses ou obliques. La plus remarquable est celle qui se porte de l'annulaire au médius. Du tendon de l'auriculaire émane une expansion externe très déliée qui se rend à l'annulaire, et une expansion interne plus large qui se perd sur le tendon de l'extenseur propre de ce doigt. Entre le tendon de l'index et celui du médius il n'existerait pas de connexion, suivant la plupart des auteurs ; mais on peut facilement constater que ces deux tendons sont unis par une large lamelle fibreuse, qui ne diffère des précédentes que par son extrême minceur et sa parfaite transparence. En examinant attentivement les quatre tendons, on remarque du reste que des lamelles semblables les relie entre eux sur toute la longueur de leur portion métacarpienne, et que les bandelettes transversales ou obliques ne sont que des faisceaux de renforcement de celles-ci.

Sur les articulations métacarpo-phalangiennes, chacun des quatre tendons de l'extenseur commun est le point de départ de deux expansions curvilignes, très minces, qui recouvrent les parties latérales de la tête des métacarpiens et qui se continuent avec les tendons des interosseux correspondants. Ces expansions ont pour usage de les fixer dans leur situation pendant la flexion des premières phalanges.

Sur la face dorsale des premières phalanges, ces mêmes tendons se divisent en trois portions : une moyenne, verticale, qui va s'attacher à la partie supérieure et postérieure de la seconde phalange ; deux latérales obliques, qui passent de chaque côté et en arrière de l'articulation de la

première avec la seconde, et qui convergent pour s'insérer à l'extrémité supérieure et postérieure de la troisième.

Rapports. — L'extenseur commun des doigts est en rapport, par sa

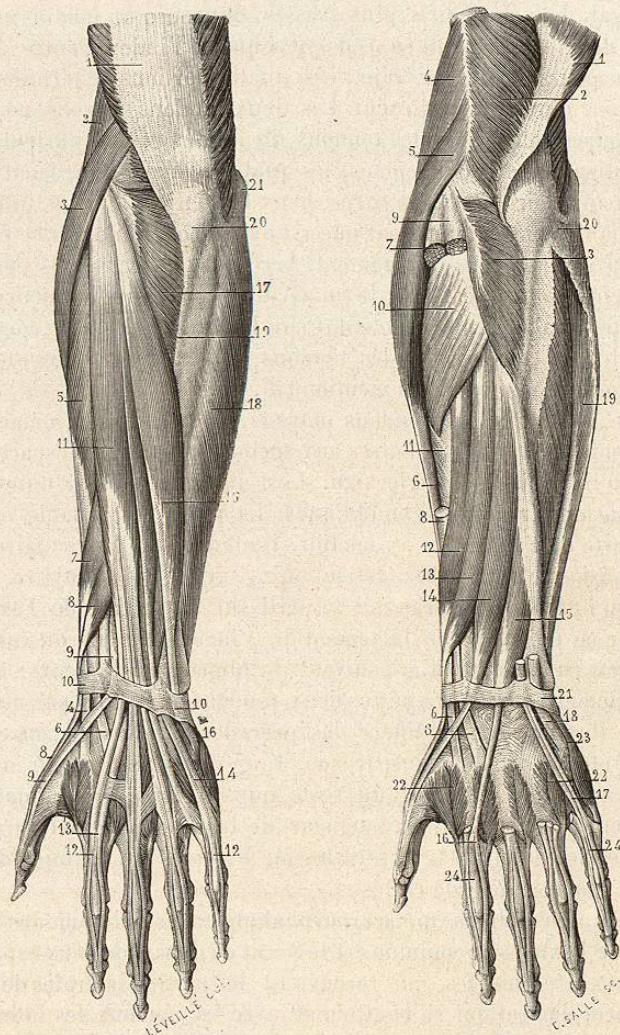


FIG. 339. — Muscles postérieurs de l'avant-bras. Couche superficielle.

FIG. 340. — Muscles postérieurs de l'avant-bras. Couche profonde.

FIG. 339. — 1. Tendon du triceps brachial. — 2. Extrémité supérieure du long supinateur. — 3. Premier radial externe. — 4. Attache de ce muscle au second métacarpien. — 5. Second radial externe. — 6. Son attache au troisième métacarpien. — 7. Long abducteur du pouce. — 8, 8. Court extenseur du pouce. — 9, 9. Long extenseur du pouce. — 10, 10. Ligament annulaire dorsal du carpe. — 11. Extenseur

face postérieure, avec l'aponévrose de l'avant-bras, avec le ligament annulaire dorsal du carpe et la peau. Il répond par sa face antérieure au court supinateur, au long abducteur, aux deux extenseurs du pouce, à l'extenseur propre de l'index, à l'articulation radio-carpienne, au carpe, au métacarpe et aux phalanges.

Action. — Ce muscle étend les troisièmes phalanges sur les secondes, les secondes sur les premières et les premières sur les métacarpiens. Son action sur les premières phalanges est très énergique, mais beaucoup plus faible sur les deux dernières, dont le mouvement d'extension s'opère surtout sous l'influence des lombricaux.

II. — Muscle extenseur propre du petit doigt.

L'extenseur propre du petit doigt est situé à la partie postérieure et superficielle de l'avant-bras, en dedans de l'extenseur commun.

Insertions. — Ce muscle s'attache supérieurement : 1° à la tubérosité externe de l'humérus par une languette tendineuse très déliée; 2° à l'aponévrose de l'avant-bras, par sa partie postérieure; 3° en dehors, à une cloison qui le sépare de l'extenseur commun; 4° en dedans, à une autre cloison qui le sépare du cubital postérieur. — Le faisceau charnu qui part de toutes ces insertions s'épaissit en descendant, diminue ensuite de volume, et se termine autour d'un tendon que les fibres mus-

commun des doigts. — 12, 12. Attache des quatre tendons de ce muscle aux secondes et aux troisièmes phalanges des doigts. — 13. Tendon de l'extenseur propre de l'index s'unissant au tendon correspondant de l'extenseur commun. — 14. Tendon de l'extenseur propre du petit doigt se confondant plus bas avec celui qui vient de l'extenseur commun. — 15. Cubital postérieur. — 16. Attache de ce muscle au cinquième métacarpien. — 17. Anconé. — 18. Cubital antérieur s'attachant au bord postérieur du cubitus par une aponévrose qui fait partie de celle de l'avant-bras. — 19. Bord postérieur du cubitus. — 20. Olécrâne. — 21. Tubérosité interne de l'humérus.

FIG. 340. — 1. Tendon du triceps brachial. — 2. Portion interne de ce muscle s'attachant à la face antérieure ou profonde du tendon commun. — 3. Anconé situé sur le prolongement de la portion interne du triceps dont il semble faire partie. — 4. Attache humérale du long supinateur. — 5. Attache humérale du premier radial externe. — 6, 6. Tendon de ce muscle allant s'insérer au second métacarpien. — 7. Extrémité supérieure du second radial externe. — 8, 8. Tendon de ce muscle s'insérant au troisième métacarpien. — 9. Tendon commun aux muscles de la couche postérieure et superficielle de l'avant-bras. — 10. Court supinateur. — 11. Insertion radiale du grand pronateur. — 12. Long abducteur du pouce. — 13. Court extenseur du pouce. — 14. Long extenseur du pouce. — 15. Extenseur propre de l'index. — 16. Tendon de ce muscle s'unissant au tendon correspondant de l'extenseur commun. — 17. Tendon de l'extenseur propre du petit doigt, s'unissant aussi à celui qui vient de l'extenseur commun. — 18. Tendon du cubital postérieur s'insérant au cinquième métacarpien. — 19. Cubital antérieur rejeté en dedans pour laisser voir le long fléchisseur commun des doigts qu'il recouvre, et l'aponévrose par laquelle il s'insère au bord postérieur du cubitus. — 20. Arcade fibreuse s'étendant de l'épitrochlée à l'olécrâne et formant l'extrémité supérieure de ce muscle. — 21. Ligament annulaire postérieur du carpe. — 22. Interosseux dorsaux. — 23. Adducteur du petit doigt. — 24, 24. Tendons de l'extenseur commun des doigts.

culaires accompagnent en avant jusqu'au ligament dorsal du carpe. Au niveau de ce ligament, le tendon s'engage dans un canal fibreux, creusé dans son épaisseur, d'une étendue de 4 à 5 centimètres, situé en arrière de l'articulation radio-cubitale, descend ensuite sur le cinquième métacarpien et reçoit alors l'expansion interne du tendon annulaire de l'extenseur commun. En passant sur la tête du cinquième métacarpien, il donne deux expansions latérales qui vont se perdre sur les tendons des interosseux, puis se divise en trois languettes, une moyenne pour la seconde phalange, deux latérales pour la troisième.

Rapports. — L'extenseur propre du petit doigt est en rapport : en arrière, avec l'aponévrose de l'avant-bras ; en avant, avec le court supinateur, le long abducteur du pouce, son court extenseur et l'extenseur propre de l'indicateur ; en dehors, avec l'extenseur commun des doigts ; en dedans, avec le cubital postérieur.

Action. — Ce muscle étend les trois phalanges de l'auriculaire. Il ne communique pas à ce doigt des mouvements propres ou indépendants de ceux que lui imprime l'extenseur commun ; il ne fait que renforcer l'action de celui-ci.

III. — Muscle cubital postérieur.

Le cubital postérieur est situé à la partie postérieure et superficielle de l'avant-bras, en dedans des extenseurs. Ce muscle, étendu de l'épicondyle au cinquième métacarpien, est allongé, fusiforme, charnu dans ses deux tiers supérieurs, tendineux inférieurement.

Insertions. — Il s'attache en haut : 1° à la tubérosité externe de l'humérus ; 2° à l'aponévrose de l'avant-bras ; 3° à la face postérieure du cubitus, sur une longue gouttière longitudinale qui lui est destinée ; 4° à une cloison qui le sépare de l'extenseur propre du petit doigt. — De toutes ces insertions part un corps charnu qui se porte obliquement en bas et en dedans, d'abord en augmentant, puis en diminuant de volume, et qui vient se terminer autour d'un tendon conique, longtemps caché dans son épaisseur. Vers le tiers inférieur de l'avant-bras, ce tendon devient libre en arrière ; mais les fibres musculaires l'accompagnent en avant jusqu'au ligament annulaire ; il pénètre alors dans un canal moitié osseux, moitié fibreux, situé sur la partie postérieure de la tête du cubitus, descend sur le carpe et s'insère en arrière de l'extrémité supérieure du cinquième métacarpien. De son insertion se détache une languette tendineuse qui descend sur l'opposant du petit doigt pour aller se fixer à la partie supérieure et interne de la première phalange de l'auriculaire.

Rapports. — Ce muscle est recouvert par l'aponévrose de l'avant-bras. Il recouvre le court supinateur et les muscles de la couche profonde.

Action. — Le cubital postérieur est extenseur et adducteur de la main. Lorsque son action coïncide avec celle du cubital antérieur, la main est portée directement et fortement en dedans. Si elle coïncide avec celle des radiaux externes, elle est portée directement en arrière.

IV. — Muscle anconé.

L'anconé est situé à la partie postérieure et supérieure de l'avant-bras, en arrière de l'articulation huméro-radiale, au-dessous de la portion interne du triceps brachial, qui semble se prolonger en dehors de l'olécrâne pour le constituer. Il présente la forme d'une petite pyramide triangulaire, dont le sommet se dirige en bas.

Insertions. — Ce muscle s'attache, en dehors, à la partie inférieure et postérieure de l'épicondyle, par un tendon situé au-dessus de celui des extenseurs, et qui s'épanouit presque aussitôt en se prolongeant sur les fibres charnues. De la réunion de celles-ci résulte un faisceau qui augmente de largeur et d'épaisseur, et qui vient s'insérer : d'une part, à la face externe de l'olécrâne ; de l'autre, à une surface triangulaire limitée par le bord postérieur du cubitus.

Rapports. — La face postérieure de l'anconé répond à l'aponévrose antibrachiale, qui ne lui adhère que par un tissu cellulaire fin et lâche. — Sa face antérieure est en rapport avec l'articulation huméro-radiale, le court supinateur, et la face postérieure du cubitus. — Son bord supérieur très court est constitué par des fibres horizontales. — Son bord inférieur très obliquement descendant longe le cubital postérieur.

Action. — Ce muscle étend l'avant-bras sur le bras, et dans certaines conditions le bras sur l'avant-bras. Il peut être considéré comme une dépendance du triceps brachial.

§ 5. — RÉGION ANTIBRACHIALE POSTÉRIEURE ET PROFONDE.

Elle est formée de quatre muscles : le *grand ou long abducteur du pouce*, son *court extenseur*, son *long extenseur*, et l'*extenseur propre de l'index*. Ces quatre muscles se dirigent obliquement en bas et en dehors, c'est-à-dire en sens inverse des muscles de la couche superficielle qui se dirigent en bas et en dedans, en sorte que les deux plans postérieurs se croisent à angle aigu.

I. — Muscle long abducteur du pouce.

Le long abducteur du pouce est le plus élevé, le plus externe et le plus volumineux des quatre muscles de la couche postérieure et profonde. Il s'étend obliquement de la partie supérieure du cubitus au